

Au Collège communal

Objet : Opération « Été Solidaire, je suis partenaire » 2026

Madame, Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les membres du Collège communal,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai décidé de retenir votre projet dans le cadre de l'opération « Été solidaire, je suis partenaire » 2026. Le nombre de jeunes octroyés et le subside accordé à chaque commune sont disponibles sur le site de la Direction de la cohésion sociale : [Nombre de jeunes octroyés - ESOL 2026](#).

Ce subside permettra d'offrir du travail aux jeunes durant les prochains mois de juillet et d'août, et notamment aux jeunes en situation de vulnérabilité qui en ont bien besoin en cette période difficile.

J'attire votre attention quelques éléments importants à respecter dans la mise œuvre des projets :

- Le salaire des jeunes doit s'élever à minimum 8€ nets/heure prestée (et donc un salaire brut supérieur – les cotisations patronales et de sécurité sociale étant à charge de la commune), hors chèques repas éventuels ;
- Été solidaire doit toucher minimum 50% de jeunes en situation de vulnérabilité ;
- Le critère de mixité de genre doit être respecté ;
- Le projet doit prévoir un processus de sélection des jeunes (dossiers de candidature et entretien) ;
- Les rapports financier et d'activités doivent être rentrés pour le **30 septembre 2026** ;
- La subvention régionale doit nécessairement être liée à des prestations réelles des jeunes. Dès lors, si un jour férié tombe durant la période contractuelle (sans prestation effectuée), le salaire doit être payé (il s'agit d'une obligation légale) par l'employeur, sur fonds propres.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les membres du Collège communal, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Vice-Président, Ministre du
Territoire, des Infrastructures, de
la Mobilité et des Pouvoirs
locaux,



François DESQUESNES



CONTACT

Département de l'Action sociale
Direction de la Cohésion sociale
Avenue Bovesse, 100
B-5100 Namur

VOS GESTIONNAIRES

Boris LONNEUX
Tél. : 081 32 73 79
etesolidaire@spw.wallonie.be

VOTRE DEMANDE

Numéro :
Nos références :